Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Déconfinement : les grandes surfaces resteront fermées encore 15 jours en Vaucluse

Malgré la première phase du déconfinement entamée aujourd'hui (retour partiel des collégiens et lycéens en classe, levée des restrictions de déplacement…) les centres commerciaux et galeries marchandes attenantes de plus de 10 000 m² restent fermés en Vaucluse jusqu'au 18 mai prochain. Dans le département, cette décision concerne ainsi les magasins suivants :

- – le centre commercial Cap sud à Avignon
- – Castorama Avignon
- – Ikea Vedène
- – Leroy Merlin Le Pontet
- – Alinéa Le Pontet
- – la galerie marchande Mistral 7 à Avignon
- – la galerie marchande Avignon-nord
- – la galerie marchande Carrefour-Courtine Avignon
- – la galerie marchande Leclerc Apt
- – la galerie marchande Auchan Cavaillon
- – la galerie marchande Hyper U Pertuis
- – la galerie marchande Carrefour Orange
- – la galerie marchande Leclerc Carpentras
- – la galerie marchande Leclerc Bollène
- – la galerie marchande Leclerc Valréas

Port du masque obligatoire, vente à emporter et limitation de la vente d'alcool
Par ailleurs, Le port du masque reste obligatoire, jusqu'au 8 juin inclus, dans toutes les communes du département, pour toutes les personnes de 11 ans et plus, sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public.
A noter que la livraison à domicile n'est autorisée que jusqu'à 22h.
La vente à emporter de boissons alcoolisées sur la voie publique ainsi que dans les bars, restaurants et hôtels, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la vente de repas (article 3-1 du décret du 29 octobre 2020) reste interdite. La consommation d'alcool sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public est également interdite par arrêté préfectoral. Les buvettes et points de restauration debout sont fermés dans les établissements recevant du public debout et/ou itinérant dont l'ouverture n'est pas interdite par le décret du 29 octobre 2020 modifié ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air.
La diffusion de musique amplifiée sur la voie publique n'est toujours pas autorisée. Les activités

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

dansantes, dans tous les établissements recevant du public dont l'ouverture n'est pas interdite, ainsi que dans l'espace public couvert ou non, demeurent interdites.
Les braderies, vides-greniers, brocantes, ventes au déballage et foires sont également interdits.

Eugène Benoit : un poissonnier passionné

Il est heureux comme un poisson dans l'eau, face à son étal, aux Halles de la place Pie à Avignon, Eugène Benoît. 'La marée provençale', c'est son terrain de jeu depuis plus de 40 ans et il s'apprête à prendre une retraite bien méritée.

Sur la glace pilée, plus d'une centaine de poissons, coquillages et crustacés trônent. Tous les trésors de la Méditerranée, rangés par couleurs, par tailles, par catégories… Ecrevisses, langoustines, gambas, palourdes, oursins, moules, praires, bulots, huîtres, cigales de mer, sardines, anchois, thons, loups, saumons, cabillauds, merlans, dorades royales, seiches, turbots, soles, raies, limandes, soles. Tout ce qui compose une soupe, avec les poissons de roche (rascasses, galinettes, gobies, girelles, pageots, sars) ou une bouillabaisse marseillaise (chapon, Saint-Pierre, baudroie).

Lever à 4h du matin
Eugène Benoît, né à Valréas, a passé un CAP de maçon avant de rencontrer sa future épouse et son beau-père, un poissonnier, et là, il a changé son fusil d'épaule. Il se lance dans ce nouveau métier devenu passion.
Depuis, sa vie au long cours n'a pas changé : lever à 4h, il file 3 fois par semaine de Carpentras où il habite, vers la Criée du Grau-du-Roi où il négocie avec les mareyeurs, fait son marché en misant sur la fraîcheur, la qualité, la proximité, les poissons de Méditerranée.
« Le problème, c'est qu'il y a de moins en moins de poissons, de sardines, d'oursins, de pêcheurs, de grosses pièces et les clients veulent toujours du dos de cabillaud ou de saumon, dommage », regrette-t-il.

« J'adore mon métier. »
Quand il rentre aux Halles avec sa cargaison dans le fourgon frigorifique isotherme pour respecter la chaîne du froid, il étale la glace et déploie sa marchandise sur plusieurs mètres carrés. Il prépare les commandes, les plateaux de fruits de mer, les brochettes. Il écaille, étête, vide, tranche, lève les filets, en attendant les consommateurs. « J'adore mon métier même s'il est rude, on est debout en permanence et la journée est longue jusqu'à 22h. »
Parmi ses clients fidèles, les cuisiniers de renom comme Christian Etienne, les chefs de La Mirande, de l'Hôtel d'Europe, de la préfecture de Vaucluse, les habitués qui se pressent devant 'La marée provençale' mais aussi les touristes attirés par la qualité de ses produits. « Ici aucun poisson d'importation, tout vient de notre mer /mère nourricière, la Méditerranée » conclut ce futur retraité qui a mordu à l'hameçon il y a

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

4 décennies et qui continuera à donner un coup de main à mi-temps à ses 6 salariés, sa fille et son fils qui a aussi ouvert une poissonnerie à Vedène.

La Marée provençale aux Halles d'Avignon (04 90 86 24 70) et à Vedène (04 90 22 47 06).

Les Angles : le restaurant KFC a ouvert ses portes

Comme prévu, le restaurant KFC a bien ouvert ses portes aux Angles ce jeudi 1er avril pour proposer ses services de ventes à emporter et de drive.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Comme nous l'avions annoncé il y a quelques semaines, le restaurant KFC est désormais ouvert au public dans la zone commerciale Grand Angles. Si pour le moment le service en salle (88 places) n'est pas disponible conformément aux mesures sanitaires mises en place par le gouvernement, il sera tout de même possible de profiter de la vente à emporter et du drive dans le strict respect du protocole sanitaire.
Pour cette ouverture, KFC a créé 50 nouveaux emplois (équipiers polyvalents, managers), en partenariat avec les services locaux de Pôle emploi.
Ce nouveau restaurant franchisé est porté par Nirr Immobilier dirigé par le gardois Ivan Roty. Cet ancien directeur régional de KFC France, également passé chez Pizza Hut et Mc Donalds, est également à la tête de 3 établissements KFC à Nîmes, Alès et Arles ainsi que de l'Hippopotamus de Nîmes. «Nous sommes fiers de cette nouvelle implantation aux Angles. L'équipe a hâte de partager nos délicieuses recettes! », déclare le directeur du restaurant Romain Trubert.

Le 3e établissements du Gard, le 4e du bassin d'Avignon
Localement, KFC est déjà présent dans la zone de la Cristole à Mistral 7 Avignon et dans la zone d'Auchan-Nord à Sorgues. L'enseigne, notamment spécialisée dans les 'buckets' ou pilons de poulet frits, est aussi présente au sein de l'aire de l'autoroute A7 de Sorgues dans le sens Sud-Nord.
Au niveau national, il s'agit du 280e restaurant KFC, 3e dans le département du Gard et le 25e de la région Occitanie. L'enseigne ambitionne de disposer de 600 restaurants d'ici 2025.
KFC s'emploie à offrir un service de qualité à ses consommateurs. A ce titre, tous les poulets proviennent exclusivement de France et d'Europe. Au quotidien, ce sont 330 éleveurs français qui travaillent avec l'enseigne.

Les critères d'approvisionnement
« KFC est attaché à offrir un service exemplaire et la meilleure qualité à ses consommateurs, explique l'enseigne de restauration rapide. A ce titre, tous les poulets KFC proviennent exclusivement de France et d'Europe. Au quotidien, ce sont 330 éleveurs français qui travaillent avec KFC. »
Dans cette logique, KFC France s'est engagé également pour le respect du bien-être animal : son approvisionnement répond à des normes particulièrement exigeantes inscrites dans son Code déontologique et imposées à tous ses fournisseurs. Depuis 2004, KFC a mis en œuvre un programme de bien-être animal pour améliorer son approvisionnement. En mars 2021, KFC France a franchi une nouvelle étape dans son engagement en faveur du bien-être de ses poulets en rejoignant le 'Better Chicken Commitment' avec l'aide de l'association Compassion in World Farming (CIWF).

La liste de tous les magasins vauclusiens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

concernés par la fermeture de demain

Comme nous l'avions annoncé dans l'après-midi, le passage du département en vigilance renforcée en raison de la dégradation de la situation sanitaire entraîne pour conséquence la fermeture des centres commerciaux de plus de 10 000 m² dans le département. La mesure, effective à compter de demain, samedi 27 mars 2021, est prise pour une durée de 4 semaines.

Sont ainsi concernés :
– Centre commercial Cap sud à Avignon
– Castorama Avignon
– Ikea Vedène
– Leroy Merlin Le Pontet
– Alinéa Le Pontet
– Galerie marchande Mistral 7 à Avignon
– Galerie marchande Avignon nord
– Galerie marchande Carrefour Courtine Avignon
– Galerie marchande Leclerc Apt
– Galerie marchande Auchan Cavaillon
– Galerie marchande Hyper U Pertuis
– Galerie marchande Carrefour Orange
– Galerie marchande Leclerc Carpentras
– Galerie marchande Leclerc Bollène
– Galerie marchande Leclerc Valréas

Dans ces établissements, hormis les pharmacies et les services publics, seuls les commerces proposant principalement une offre alimentaire restent ouverts.
Les commerces fermés bénéficieront naturellement des mesures de soutien renforcé mises en place par le Ministère de l'économie et des finances : fonds de solidarité renforcé, prêts garantis par l'État et activité partielle sans reste à charge.
Au regard de la situation sanitaire, les conventions de restauration collective temporaire permettant aux ouvriers du BTP de déjeuner au restaurant sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Les autres mesures appliquées dans le département
En outre, les mesures suivantes continuent de s'appliquer dans le Vaucluse :
– couvre-feu de 19h à 6h,
– interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique, hors manifestations revendicatives,
– obligation du port du masque sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public pour toute personne de onze ans et plus dans tout le département,
– interdiction de vente et de consommation d'alcool sur la voie publique de 19h à 6h,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

– interdiction des soirées dansantes dans les établissements recevant du public dont l'ouverture n'est pas interdite, ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air,- interdiction des buvettes et points de restauration debout dans les établissements recevant du public et/ou itinérant dont l'ouverture n'est pas interdite, ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air.

Renforcement des contrôles, nouvelles opérations de dépistage et 'vaccinodrome'
Des contrôles renforcés seront réalisés par les forces de sécurité intérieure pour s'assurer du respect de ces mesures, avec l'appui des polices municipales.
Par ailleurs, « l'organisation de nouvelles opérations de dépistage, qui reposent sur le déploiement des brigades de médiateurs Covid dans les structures et établissements recevant du public concernés par des cas positifs ces derniers jours et le renforcement des tests en milieu scolaire, doit permettre de casser les chaînes de contamination, explique la préfecture de Vaucluse. Grâce à l'allocation de doses de vaccin supplémentaires, les centres de vaccination pourront ouvrir de nouveaux créneaux de rendez-vous dans les jours qui viennent, tandis que l'équipe mobile départementale va poursuivre son activité dans les communes les plus éloignées du département. Enfin, un centre de vaccination de grande capacité (6 000 vaccinations / semaine) ouvrira ses portes début avril. Cette stratégie, qui repose sur des mesures de ralentissement de la circulation virale et sur l'accélération de la couverture vaccinale, doit permettre collectivement et durablement d'endiguer l'épidémie. »

Avignon : Marie-Blachère rouvre sa boulangerie du cours Jean-Jaurès

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Après plusieurs mois de travaux, l'enseigne de boulangerie et de sandwicherie vient de rouvrir aujourd'hui son magasin du cours Jean-Jaurès à Avignon. Pour l'occasion, l'espace de vente entièrement rénové propose 50% de réduction sur l'ensemble de ses produits jusqu'à dimanche prochain.

Créé en 2004 par Bernard Blachère et sa fille Marie avec une première implantation à Salon-de-Provence, le concept des boulangeries Marie Blachère s'est imposé sur le segment des offres promotionnelles permanentes en développement le '3+1' sur plus de 35 produits, le '-50%' la dernière demi-heure d'ouverture des magasins, des promotions hebdomadaires… Depuis cette date, le groupe, dont le siège social est implanté à Châteaurenard, a connu un très fort développement de son réseau et compte plus de 600 points de vente en France (22 dans le Vaucluse dont 7 à Avignon – l'enseigne compte également un café Marie-Blachère sur l'aire d'autoroute de l'A7 à Sorgues, dans le sens Sud-Nord).

Plus de 200 millions de baguettes par an

Marie-Blachère est aussi présent en Belgique depuis 2014, à New-York depuis 2019 et au Luxembourg depuis l'an dernier. De quoi permettre d'écouler plus de 200 millions de baguettes par an et de faire de ce réseau l'un des principaux noms de la boulangerie française.

L'entreprise a ainsi également était désignée 'Meilleure enseigne 2020 – qualité de service' par nos

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

confrères du mensuel économique Capital.
L'enseigne historique du groupe Blachère est cependant 'Provenc'halles', qui depuis 1985 est spécialisé dans les produits frais. Ces magasins, comptant une soixantaine d'implantation en France, proposent ainsi des fruits et légumes au détail, via sa propre centrale d'achat privilégiant les circuits de distribution les plus court, ainsi que des fromages et de la viande.

Couvre-feu, passage à 19h, comment cela marche ?

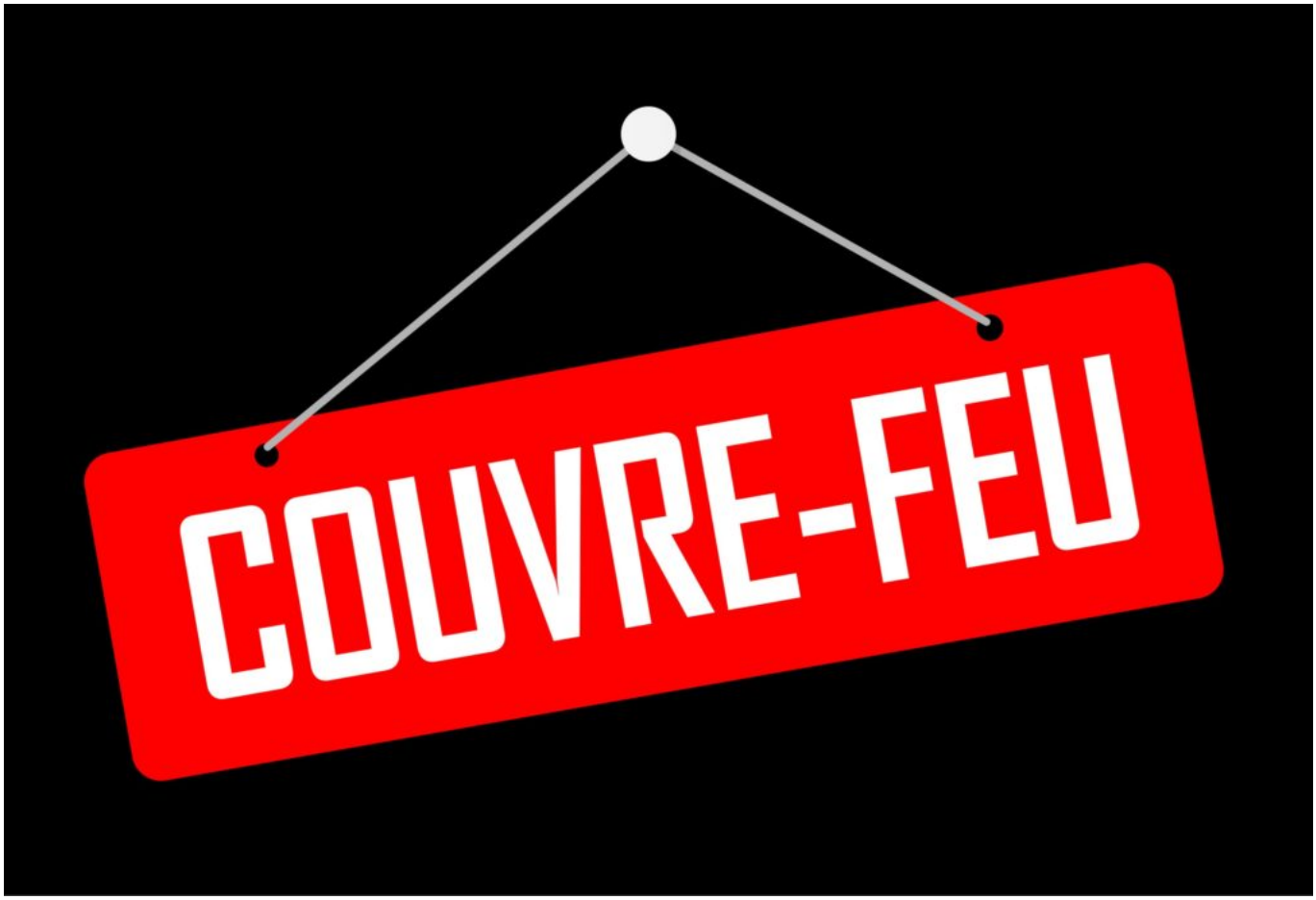

Avec le passage de l'heure de début du couvre-feu de 18h à 19h depuis samedi dernier en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Vaucluse, petit rappel sur ce qu'il est possible de faire ou pas.

Pour les commerces :
– les commerces, établissements de services à la personne et assimilés ne doivent plus accueillir de public à compter de 19h
– la vente à emporter n'est pas autorisée au-delà de 19h. Les livraisons demeurent toutefois possibles. Les restaurants, pizzerias et assimilés pourront donc continuer à faire livrer les commandes.

Pour la garde d'enfants, l'enseignement et la formation :
Les Etablissements recevant du public (ERP) ou les autres structures qui accueillent de la garde d'enfant, de l'enseignement, des activités péri-scolaires ainsi que de la formation professionnelle peuvent continuer à accueillir leur public habituel au-delà de 19h. Le personnel de ces établissements devront justifier leur déplacement au-delà de 19h en cochant le motif 'activité professionnelle, enseignement et formation' sur l'attestation de déplacement dérogatoire.

Pour les activités professionnelles :
Les déplacements liés à l'activité professionnelle ne sont pas affectés par le couvre-feu, le motif de dérogation pour 'activité professionnelle' permet de les prendre en compte.

La pratique de l'éducation physique et sportive en milieu scolaire est à nouveau autorisée
Dans les établissements sportifs couverts, tels que les gymnases, les groupes scolaires peuvent dorénavant être accueillis pour pratiquer des activités physiques et sportives. De même, les activités sportives participant à la formation universitaire ou professionnelle sont autorisées. En revanche, si les activités périscolaires sont autorisées dans ces espaces, elles le sont à l'exclusion des activités physiques et sportives.
De la même manière, dans les salles à usage multiple, les groupes scolaires peuvent à nouveau être accueillis pour pratiquer des activités physiques et sportives. Dans ces mêmes espaces les activités des groupes périscolaires et les activités encadrées à destination exclusive des personnes mineures sont toujours autorisées, à l'exclusion des activités physiques et sportives.

Pour rappel les attestations de déplacement nécessaires pour se déplacer au-delà de 19h sont téléchargeables sur le site : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/couvre-feu

---

Avignon : Cécile Helle choisit l'outil d'Anne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Hidalgo pour revitaliser le commerce de proximité

La ville d'Avignon vient de retenir une SEM (Société d'économie mixte) de la Ville de Paris, la Semaest (Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires), afin de l'accompagner dans la préfiguration de sa future Foncière de commerce. Ce nouvel outil de service public devra permettre à la commune de réactiver les axes marchands en difficulté, de diversifier les secteurs touristiques, de soutenir les 'polarités des faubourgs' et de réguler le marché d'immobilier commercial.

Un outil d'action publique volontariste

« Face aux enjeux de redynamisation commerciale du centre-ville et dans le cadre de son plan de relance post-Covid, la Ville d'Avignon a décidé la mise en place d'une 'Foncière commerce', explique Cécile Helle, maire de la cité des papes. Le but de la création de cet outil est de se donner les moyens d'une action publique volontariste sur les secteurs qui en ont le plus besoin et sur lesquels les opérateurs économiques ne vont pas spontanément. »

> **« Renforcer la lutte contre la vacance commerciale. »**

« La vocation de la Foncière commerce est en effet de maîtriser des locaux commerciaux afin de pouvoir y réaliser les travaux nécessaires et de proposer des loyers en adéquation avec le marché voire incitatifs pour redynamiser l'attractivité commerciale de certains secteurs », poursuit le maire.
Le dispositif vise ainsi à renforcer la lutte contre la vacance commerciale, organiser et déterminer au mieux la nature des implantations commerciales, adapter l'offre immobilière aux nouveaux concepts commerciaux et réintroduire de la diversité commerciale ainsi que d'agir sur les niveaux des loyers commerciaux du marché.

Opérationnelle fin 2021

Dans premier temps, une étude préalable va être lancée visant à établir un diagnostic immobilier, visant à définir la stratégie d'intervention et le modèle économique de la future Foncière commerce.
« L'objectif est que la Foncière soit opérationnelle fin 2021, poursuit Cécile Helle. Un budget de 1M€ est dédié par la Ville à cette opération dans le cadre du Plan de Relance. Cette somme doit s'entendre comme une 'mise de fonds' destinée à l'amorçage du projet et susceptible de produire un effet levier auprès d'autres partenaires institutionnels (Banque des Territoires notamment), considérant qu'à terme la Foncière a vocation à trouver un modèle économique équilibré grâce aux recettes de location et de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

cession. »

« Un budget de 1M€. »

Ensuite, les rues ciblées en priorité seront déterminées en fonction des résultats du diagnostic immobilier et des impératifs liés à la recherche d'un modèle économique pérenne. Les axes de travail pressentis devraient viser à conforter les axes dynamiques ou redynamisés de l'Intramuros, accompagner les opérations d'aménagement public en intramuros, travailler et questionner les axes en difficulté, redynamiser les axes stratégiques (notamment Saint-Ruf et Monclar) ainsi que de conforter les polarités commerciale en Extramuros.

Le spécialiste de la revitalisation commerciale

Dirigée par Emmanuelle Hoss depuis 2017, la Semaest est spécialisée dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité. A ce titre, elle a développé une expertise unique en matière de développement économique local. Grâce à son action, plus 650 locaux ont été réaffectés pour accueillir des commerçants et artisans indépendants.
« La Semaest favorise l'émergence d'une nouvelle économie de proximité et agit au quotidien en faveur de concepts innovants, porteurs de sens, de lien social et d'emploi local, mêlant savoir-faire traditionnels, commerces de bouche, culture, artisanat, métiers de création, espaces de co-working, économie sociale et solidaire, entreprises culturelles, design… », explique la Semaest dont l'action a permis de créer 1 500 emplois ainsi que de dédiés 16 200 m2 de locaux à l'artisanat à Paris et dans la région parisienne.
Créée en 1983 sous le nom initial de Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du secteur Chalon, elle devient la Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris en 1987 avant d'être définitivement dénommée Société d'économie mixte d'animation économique au service des territoires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Commerce : un deuxième cœur de ville pour Caumont

Avec son projet de réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers de la place du marché aux raisins, la nouvelle municipalité n'entend pas se limiter à créer un pôle de commerce de proximité de qualité. Elle souhaite également favoriser la création d'un second cœur de ville, en complément du centre-ancien. Objectif à terme : donner à Caumont tous les atouts pour assurer un développement maîtrisé alors que la commune est idéalement située entre Avignon et Cavaillon, tout étant à proximité immédiate de la zone d'activités d'Agroparc ainsi que de la sortie d'autoroute de l'A7.

La commune de Caumont-sur-Durance va lancer un programme de réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers place du marché aux raisins. Le but est d'y créer un lieu accueillant 4 commerces de bouches.

Création d'une Halle gourmande
« Initialement nous envisagions de détruire l'ancienne caserne de pompiers pour y construire à la place une halle commerçante destinée à accueillir de nouveaux commerces sur les territoire de la commune, explique Claude Morel, nouveau maire de Caumont. Depuis, nous avons revu le projet en choisissant plutôt de réaménager l'ancienne caserne ce qui permettra d'accueillir une nouvelle boulangerie artisanale au début de l'automne prochain. »
Privilégiant l'implantation de commerce attractif, la nouvelle équipe municipale a écarté toutes les chaînes de boulangerie ainsi que les terminaux de cuisson parmi les nombreux postulants ayant souhaité venir s'installer sur ce nouvel emplacement.

« Un cahier des charges très sélectif. »

« Nous voulons favoriser l'arrivée de commerçants de qualité, insiste le maire. Il y a donc un cahier des charges très sélectif. Nous avons même procédé à des dégustations à l'aveugle pour retenir les meilleurs candidats. »
Ainsi, en plus de la boulangerie, qui va permettre la création de 5 emplois, la municipalité souhaite aussi l'arrivée d'un boucher-charcutier, d'un primeur et d'un dernier commerce de type fromager ou caviste. De nombreux contacts ont déjà été noués avec des artisans locaux mais d'éventuelles candidatures sont encore possibles.
« En plus du réaménagement de l'ancienne caserne, nous lançons aussi la procédure, avec un concours

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

d'architecte, pour la création de la halle commerçante, annonce Claude Morel. Le cahier des charges prévoit notamment une uniformisation du bâtiment de la future halle avec celui de la boulangerie. »

Espace santé et lieu culturel
Ce projet, estimé à 4M€, devrait être financé à hauteur de 50% grâce à différentes aides espérées de l'Etat, du Grand Avignon, du Département, de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles)…
Si le projet initial ne prévoyait qu'un simple plain-pied destiné à abriter la halle commerçante, la nouvelle extension devrait finalement compter 2 étages afin de davantage s'intégrer à l'ancienne caserne existante. Le premier étage devrait accueillir un cabinet médical et le second devrait être consacré à la culture avec une médiathèque et salle de musique notamment.
« L'actuel cabinet médical n'est plus adapté et c'était l'un des sujets centraux de la campagne, complète l'élu caumontois. Pour l'espace médical, qui comptera aussi un kiné et un dentiste, nous avons trouvé un 3e généraliste. » De plus, la pharmacie va également se rapprocher de la place.

Développer un commerce de proximité
« Tout cela répond à un besoin de développer un commerce de proximité, poursuit Claude Morel. Et c'est encore plus flagrant avec la crise du Covid. Pour autant, il ne faut pas faire n'importe quoi. Pendant des années on s'est obstiné à mettre des commerces près de la mairie alors que les clients veulent pouvoir se garer au plus près. Ils choisissent donc plutôt les grandes surfaces et ne font plus leur achat dans le cœur de village où il y a moins en moins de commerces. Il reste une boulangerie et une épicerie de village vient de rouvrir. Par ailleurs, nous avons une excellente poissonnerie qui attire du monde de loin. Cela prouve bien que lorsque l'on propose de la qualité la fréquentation est au rendez-vous. C'est ce que nous voulons proposer avec notre projet. »

« Redessiner le village avec un nouveau lieu de vie. »

« Pour nous, il s'agit d'un projet phare qui doit permettre de créer du lien entre le village et les nouveaux quartiers qui se sont développés en périphérie. Ainsi ce dossier va au-delà de la seule création d'une halle. Il vise à redessiner le village, de le moderniser tout en lui conservant son identité. L'idée est déplacer le centre actuel -autour de la mairie- vers la place du marché aux raisins qui deviendrait le centre de la vie commerciale, scolaire et culturelle du village. »
En plus des locaux destinés à accueillir les nouveaux commerces et services, le projet prévoit également un réaménagement paysager de la place tout en portant la capacité de stationnement de 100 à 150 places. Il est aussi prévu une réorganisation des accès ainsi qu'une sécurisation de la route jusqu'au centre commercial de la route de Gadagne intégrant notamment un rétrécissement de la chaussée et la création d'espace pouvant accueillir les piétons et les vélos.

Miser sur une complémentarité avec le centre ancien
« Avec les deux écoles situées à proximité, cette place doit devenir un nouveau cœur commercial relié vers les nouveaux quartiers par des cheminements doux via le chemin de la Loge », espère le maire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

également vice-président du Grand Avignon délégué aux spectacles vivants.
Ce dernier pense aussi que ce projet devrait bénéficier au cœur historique du village : « autour de la mairie, seraient concentrés les services administratifs, les services à la population. Ces deux zones seront reliées par un cheminement piéton et vélo ».
Il ne s'agit donc pas de remplacer le centre actuel mais de le compléter avec un lieu facilement accessible pour les achats de bouches notamment. Le centre ancien se recentrant sur les services comme le coiffeur, les restaurants…
« Le marché restera en centre-ville, complète Claude Morel. Nous avons aussi prévu de réhabiliter le parking situé sur la place Maurice-Baux (200 places environ) en y installant l'éclairage et la vidéosurveillance afin d'inciter les habitants du centre à s'y garer pour libérer celui de la place du marché aux raisins.

« Un projet qui s'inscrit dans une réflexion globale. »

« Tous ces projets s'inscrivent dans une réflexion globale d'aménagement de notre village. Notre but est d'éviter de devenir un 'village dortoir'. Nous avons connu un urbanisme galopant mais pas organisé, regrette le maire. Nous comptions un peu plus de 3500 habitants à la fin des années 1980. Aujourd'hui, nous sommes plus de 5 000. »
Longtemps tiraillé entre Avignon et Cavaillon, Caumont fait aujourd'hui partie de la communauté d'agglomération du Grand Avignon. Pourtant, jusqu'en 2016 la commune était encore rattachée à la circonscription d'Apt.
« Ici on va au collège à Cavaillon et au lycée à Avignon, constate Claude Morel. Aujourd'hui nous sommes indéniablement dans le bassin de vie d'Avignon et les nouvelles générations qui s'installent chez nous sont aussi tournées vers ce territoire économique. Caumont est idéalement placé, à quelques minutes de la zone d'activités d'Agroparc et à proximité immédiate de la bretelle d'autoroute de l'A7 à Avignon-Sud. Nous ne manquons pas d'atouts, cependant je compte aussi sur l'agglomération pour faciliter cette intégration, particulièrement en matière d'offre de transport. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Claude Morel, nouveau maire de Caumont-sur-Durance.
Même si le projet doit encore évoluer, voici une autre vue du projet des futures halles de Caumont.

CCI : un coach commerce pour sortir de la crise

Le réseau des CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud proposent aux commerçants locaux de mettre à profit cette période pour préparer au mieux un retour de l'activité.
« Faire des projets pour la sortie de crise, peut sembler difficile pour nos commerces, même si les aides de l'Etat et de la Région compensent une partie du chiffre d'affaires perdu, explique la CCI de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 avril 2025

Alors que le retour à la pleine activité pour les commerces est un horizon lointain et incertain, nous proposons à ces entrepreneurs de mettre à profit cette période pour 'se poser' : se parer pour la reprise et préparer la relance, bien accompagnés. C'est le moment pour eux de faire appel à Coach Commerce. »

250€ au lieu de 3 290€

Ce dispositif vise à améliorer l'expérience client sur le lieu de vente pour booster le chiffre d'affaires : agencement de sa boutique, réalisation de ses vitrines, animation, attractivité, nouveaux services, éco-responsabilité…

« Sachant que les commerçants ne disposent ni de temps, ni de budget, à consacrer à ces projections à moyen terme, le financement de Coach Commerce par la Région Sud offre un accompagnement très accessible en termes de disponibilité et de coût », poursuit la CCI 84.

Pour une participation de 250€ (au lieu de 3 290€ coût réel), tout commerçant implanté dans la région, justifiant de 2 bilans d'activité, peut :

- réaliser son autodiagnostic (état des lieux du point de vente) et bénéficier de premiers conseils,
- participer à 3 ateliers thématiques parmi les 4 proposés (une demi-journée par atelier),
- cibler une action spécifique pour sa boutique (deux demi-journées avec un conseiller pour choisir l'axe de développement),
- intégrer la solution choisie au lieu de vente avec l'aide d'un expert (deux jours avec un architecte spécialisé dans le commerce, un consultant en communication, en développement commercial…).

Contact avec les conseillers dédiés au programme 'Coach commerce' :
– CCI Vaucluse : Julie Montoro 06 67 12 28 97
– CCI Pays d'Arles : Fabrice Maréchal 04 90 99 08 12